

Beauchastel,  
Le 1<sup>er</sup> juin 2026,

**Objet : Convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs.**

**Vu le décret N°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,**

**Vu l'arrêté préfectoral N°07-2026-05-22-00010 du 22 mai 2026,**

Mesdames, Messieurs,

Pour donner suite à l'arrêté préfectoral n°07-2026-05-22-00010 du 22 mai 2026, le conseil municipal devra se réunir **le vendredi 5 juin à 17h en salle du conseil municipal pour :**

**Désignation des délégués et des suppléants de la Commune  
Appelés à participer à l'élection des sénateurs**

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.

Karine TAKES  
Le Maire

